

## CHARTRE DE BONNE CONDUITE

Cette chartre de bonne conduite vous donne les bonnes pratiques à respecter pour réaliser ce défi sportif solidaire dans les meilleures conditions.

Chaque participant à l'opération SoliLam s'engage à :

- Respecter ses capacités : ce n'est pas une compétition sportive mais un évènement solidaire. Il n'y a pas de distance ou de durée minimale, chaque activité physique compte.
- Respecter les règles et/ou préconisations de santé en vigueur et communiquées par le ministère de la santé.
- Pratiquer ses activités physiques sous sa propre responsabilité.
- Ne pas lancer de poursuite contre l'organisateur de l'évènement SoliLam en cas de dommages, qu'ils soient physiques, matériels ou judiciaires.
- Posséder une assurance individuelle couvrant les dommages corporels.
- Avoir lu et accepté le contenu de cette chartre et du règlement avant de valider son engagement.

